



Groupe de travail 04/04

Compte-rendu du groupe de travail préparatoire au CHS-S Laboratoires du 5 février 2004

La CFDT participait, à sa demande, à la préséance du comité hygiène et sécurité avec les représentants de FO.

Nous avons fait part de notre étonnement qu'un seul CHS-S ait eu lieu en 2003. Pour rattraper cette irrégularité, l'administration organisera trois CHS-S en 2004. Entre temps les élections du 11 mars désigneront les nouveaux représentants des personnels des laboratoires des douanes. Selon les résultats, la CFDT obtiendra peut-être des sièges de représentant pour l'instance décisionnelle des CHS-S qui se tiendront à partir du 2ème semestre 2004.

Quelques infos :

- Le labo des douanes de Bordeaux sera délocalisé à Pessac. La question d'un labo juxtaposé (comme à Oullins) ou bien fusionné avec celui de la Répression des Fraudes reste pour le moment en suspens.
- Le laboratoire de Rouen fonctionne depuis trop de temps avec des hottes obsolètes. A quand les crédits suffisants pour la remise en état ?
- L'administration diligentera une enquête dans chaque labo concernant les manipulations des échantillons lourds.
- L'administration souhaite sortir une instruction sur la gestion de l'entretien courant des matériels dans les laboratoires.
- L'inspecteur hygiène et sécurité de la DPMA s'est déplacé à Lyon-Oullins pour inspecter le seul labo des douanes. Un second déplacement sera nécessaire pour réaliser la même opération avec celui des Fraudes. C'est pour la CFDT une aberration si l'on tient compte des enjeux communs entre les deux services (par exemple il existe un contrat commun avec la CCRF pour la gestion des déchets).
- Une grande partie des désordres constatés au labo d'Oullins doit être pris en compte par le maître d'œuvre dans le cadre de la garantie et du non achèvement des travaux. La CFDT s'interroge sur la volonté réelle des entreprises concernées d'accélérer la remise en état.
- La dotation du programme de prévention 2004 a été présentée. Elle fait ressortir une baisse de 1,6% par rapport au budget 2003.
- Le CHS-S de l'après-midi, dans lequel nous ne siégeons pas, décidera de son affectation.

Cette réunion conforte la CFDT dans sa conviction qu'il serait pertinent de regrouper les différents CHS-S compétents à l'égard des laboratoires des douanes et de la DGCCRF partageant des locaux communs. La CFDT espère que vous lui donnerez les moyens lors des élections du 11 mars de participer pleinement à toutes les instances qui influent directement sur votre environnement professionnel.

Paris, le 10 février 2004